

## Agent de nettoyage de l'espace public urbain

### MÉTIER, FONCTIONS ET ACTIVITÉS VISÉS(ES)

#### 1) Désignation du métier et des fonctions

##### Agent de nettoyage de l'espace public urbain

Agent de proximité, c'est un professionnel de la propreté urbaine, qui assure le nettoyage de l'ensemble de l'espace public urbain.

#### 2) Description des activités

L'agent de nettoyage de l'espace public urbain réalise des opérations de nettoyage des voiries et d'autres espaces publics dans l'objectif d'améliorer l'image de la ville et le cadre de vie des usagers.

Il opère dans un périmètre donné et pour des opérations précises qui sont définis par sa hiérarchie. Il intervient seul ou en équipe, et toujours sous la responsabilité d'un encadrant.

Pour assurer l'entretien de ces espaces, il met en œuvre des techniques spécifiques et utilise des matériels adéquats en fonction des lieux et contextes d'intervention.

Il travaille donc à l'extérieur, par tous les temps, en station debout prolongée et est amené à effectuer de longues marches. Son activité physique, la marche et les opérations de nettoyage, exigent d'adopter des gestes techniques et des postures physiques pour limiter la fatigue et prévenir les risques.

Il peut être amené à travailler en horaires décalés, les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

Il dispose d'EPI (Equipements de Protection Individuelle) adaptés selon les contextes d'intervention (par ex. masques de poussières, des protections pour les oreilles quand le souffleur est utilisé, des gants adaptés à l'eau, ...), pour des motifs d'hygiène, de sécurité (par ex., vêtements rétro réfléchissants pour être visible) ou de confort (gants fourrés si moins de 0°). Sa tenue vestimentaire permet de l'identifier de façon spécifique et de contribuer à sa sécurité.

En complémentarité de l'intervention de l'agent de nettoyage de l'espace public urbain, d'autres acteurs oeuvrent pour la propreté urbaine. Il s'agit notamment des conducteurs d'engins motorisés (balayeuse, laveuse, camions de collecte de déchets, ...) et des agents de nettoyage spécialisés (notamment pour l'enlèvement de tags et graffitis, la collecte d'encombrants, de déchets verts, le désherbage et débroussaillage ...) qui ont recours à des techniques spécialisées et des matériels et produits spécifiques.

Ces différents métiers, proches de l'emploi d'agent de nettoyage, constituent des voies d'évolution possibles et offrent ainsi des opportunités de développement de compétences.

Le contexte de travail de l'agent de nettoyage (densité du maillage urbain, importance du flux humain, nature des activités de la zone, ...) aura une influence sur l'organisation de ses activités. Pour autant, les activités « cœur de métier » restent les mêmes.

Ainsi, l'agent de nettoyage de l'espace public urbain réalise des activités qui lui sont spécifiques :

**Le balayage de la voirie** est la mission première des agents de nettoyage ; le maillage du réseau des voies d'une aire urbaine représente un chantier perpétuel et conséquent. A titre d'illustration, pour le Grand Toulouse, ce sont 2 500 km de voiries qui sont à maintenir en bon état de propreté.

Deux types de balayage sont utilisés de façon complémentaire :

**a) Le balayage manuel de la voirie** (chaussée, trottoirs et caniveaux)

L'agent de nettoyage, après avoir pris ses consignes, effectue les opérations qui lui ont été indiquées ; il a accès à un plan de ville. Généralement, il part seul, mais il peut travailler avec un collègue.

Il effectue un balayage manuel des voies publiques (chaussées, caniveaux, trottoirs, ...) et ramasse les détritrus.

Pour ce faire, il utilise un balai à manche ; il peut aussi utiliser un souffleur (à dos ou à main). Il fait des tas de détritrus puis les ramasse avec la pelle et les dépose dans un sac poubelle qu'il fait suivre dans ses déplacements à l'aide d'un chariot de voirie porte sac, appelé aussi roule sac. Il utilise une pince pour collecter les seringues et est équipé d'une boîte pour les isoler.

En fonction de la nature du déchet et du support du sol, il adapte les gestes techniques pour balayer ou recueillir les détritrus. Il est aussi amené à ramasser les détritrus visibles et accessibles dans l'espace public urbains (par ex., canette de boisson sur un rebord de fenêtre ou sur une armoire EDF ou derrière un poteau).

Quand il a fini sa mission, il en réfère à son responsable pour rendre compte et l'alerter sur les éventuels dysfonctionnements observés. Puis, il peut prendre de nouvelles consignes et se déplacer pour effectuer le nettoyage d'un autre périmètre.

**b) Le balayage en coordonné avec une balayeuse**

Le circuit de voirie à nettoyer ayant été défini par les services propreté, les consignes sont données au départ. Le travail se réalise en équipe laquelle est accompagnée d'une balayeuse (engin motorisé). La balayeuse avance de façon coordonnée avec les agents à pied. Les agents rassemblent les détritrus pour les rendre accessibles à la balayeuse, certains utilisant le balai à manche et d'autres pouvant utiliser un souffleur.

Chacun des agents, ainsi que le conducteur, doivent agir en se coordonnant. Le conducteur de la balayeuse adapte son avancement à celui des balayeurs.

En situation, les consignes de départ peuvent être réajustées par un responsable, en fonction d'aléas (par ex. rue fermée pour cause de travaux). L'agent de nettoyage doit alors prendre acte des nouvelles consignes.

Connaissant les objectifs propreté du service et agissant selon des consignes précises, quel que soit le type de balayage, l'agent de nettoyage peut prendre l'initiative d'adapter son intervention technique à une situation donnée en fonction du degré de propreté défini par les services (par ex., un balayage plus ou moins soigné).

En toutes situations, il est amené à discerner le type de déchet et à en isoler certains en se conformant aux instructions en vigueur.

Le balayage en coordonné avec une balayeuse tend à se développer et à supplanter le balayage manuel ; toutefois, il ne pourra jamais le remplacer dans certains contextes.

#### **Autres activités de nettoyage :**

L'agent de nettoyage peut réaliser une diversité d'autres activités, régulières ou occasionnelles. Peuvent être citées :

- Le remplacement des sacs des corbeilles de rue selon un plan défini par les services
- L'utilisation d'un aspirateur de voirie
- Le lavage de certains espaces urbains (marchés, toilettes publiques,...), avec du petit matériel de lavage. Il utilise alors des produits nettoyants, désinfectants ou sur odorants
- Le balayage hydraulique en coordonné avec une arroseuse laveuse de voirie (engin motorisé)
- L'utilisation d'un triporteur équipé d'un collecteur de déchets
- Le désherbage manuel dans le cadre du nettoyage journalier si l'envahissement de végétaux est limité ; sinon, le désherbage sera effectué par des agents spécialisés et équipés en conséquence (matériel et produits).
- Le nettoyage d'espaces verts, parcs ou jardins publics
- Le nettoyage lors de manifestations diverses (culturelles, sportives, sociales),
- .....

#### **Le repérage et signalement de dégradations, d'anomalies ou de dysfonctionnements**

Lors de ses interventions de nettoyage, quelles qu'elles soient, tout en cheminant dans les rues, l'agent de nettoyage repère la présence de dépôts (par ex., dépôt sauvage d'encombrants), de dégradations (par ex., potelets de stationnement abîmés, armoire EDF cassée,...), de pollutions de l'espace public (par ex., graffitis ou fientes de pigeons,...) ou de dysfonctionnements (plus de lumière au candélabre) ou encore de situations spécifiques (par ex., installation de SDF).

Il informe la hiérarchie de ses différentes observations, avec précision quant à la description et à la localisation des éléments repérés, afin que les services ad hoc interviennent.

Cette activité de repérage et de signalement, peu visible en termes de résultats opérationnels immédiats, est en voie d'être davantage reconnue et promue. En effet, elle représente un fort enjeu au regard de la politique d'une collectivité urbaine en matière de propreté. La contribution de chacun des agents de nettoyage à la qualité de service de la propreté urbaine est une mission primordiale qui renforce la notion de territorialisation des agents (appropriation du territoire).

#### **Activités occasionnelles :**

De façon occasionnelle, l'agent de nettoyage peut réaliser des opérations d'entretien ou de gestion du cadre urbain, liées à l'organisation de la collectivité. Ainsi, il peut participer au déneigement, au salage des voies en période hivernale, au montage et démontage des bureaux de vote, .... Dans ces situations, il fait preuve de polyvalence, de capacité de travail en équipe et d'adaptation.

### **Dimension relationnelle, prise en compte de la sécurité et souci de l'image de l'employeur sont intégrés dans les activités**

L'agent de nettoyage veille à respecter les règles d'hygiène et de propreté, pour lui-même et pour les espaces au sein desquels il opère.

Il veille aussi au respect des principes de sécurité, pour lui-même et pour les usagers de la voie publique qui circulent à pied, en vélo, en 2 roues motorisées ou en voiture.

Tout en réalisant les opérations de nettoyage, l'agent fait attention à ne pas incommoder les passants. Ainsi, il doit veiller à ne pas gêner ou heurter avec son matériel un usager, dont le déplacement ne peut être prévisible ou à détériorer, par inadvertance, un véhicule, une vitrine, .... S'il utilise un souffleur ou une rampe de lavage, il suspend son intervention quand un piéton passe à proximité, pour occasionner le moins de gêne possible (poussière, eau ou bruit). Il doit veiller aussi à limiter la gêne pour la circulation automobile, tout en prenant soin de sa propre sécurité, compte tenu de son action en proximité immédiate des véhicules.

En effet, son intervention se réalisant au sein même des espaces où s'active la vie urbaine, de façon plus ou moins dense selon les horaires et les quartiers, les interactions avec les usagers de l'espace urbain sont une composante forte de son contexte de travail. C'est ainsi qu'au quotidien, il est au contact des habitants, des passants, des professionnels (commerçants ou entreprises). Il peut fournir des renseignements aux usagers de l'espace public qui formulent des demandes. Il recueille les observations des usagers qu'il transmet ensuite à son responsable, dans la perspective de contribuer à la qualité du service de la propreté urbaine.

L'activité de l'agent de nettoyage comporte des gênes et des dangers qui doivent être pris en compte pour être évités : bruits de la rue, exposition aux intempéries et à la pollution atmosphérique, marche et contraintes posturales, risques de contamination à partir d'objets souillés, accidents de la circulation, ....

L'affectation de l'agent de nettoyage à un territoire donné, lui permet de bien connaître un quartier, une zone et ainsi d'agir avec efficacité et pertinence. En tant qu'agent de proximité, il peut développer des relations avec les habitants ou usagers de ce territoire, créant ainsi un bon climat relationnel. Il est ainsi un des acteurs du lien social entre la collectivité et les habitants.

Mais, dans la rue ou autre espace public, il peut recevoir de la part des usagers, des propos agressifs et observer des comportements qui traduisent le non respect de son travail. Dans ces circonstances, il doit rester maître de lui et, par sa communication verbale, sa gestuelle, ses postures, chercher à apaiser la situation s'il y a lieu. Dans des situations de fortes tensions, il alertera son responsable ; il cherchera à se mettre en retrait et il veillera à sa sécurité et à celle de ses co-équipiers.

Agissant sous le regard de la population urbaine, il veillera à son comportement professionnel pour éviter de ternir l'image de cette fonction, trop souvent décriée (par ex., lors des pauses, il choisit le lieu, les positions, ...) et il adoptera une attitude exemplaire quant aux détritrus urbains (par ex., ne pas jeter papiers et mégots dans le caniveau).

Assurant une mission de propreté urbaine, oeuvrant au cœur même de l'espace public, il est l'image de la collectivité pour laquelle il agit. Tant au travers de ses comportements qu'au travers des résultats de ses opérations de nettoyage, il est porteur d'enjeux collectifs, pour l'ensemble des citoyens de la ville concernée et pour leurs représentants.

### 3) Fiche(s) ROME la ou les plus proches

---

La fiche ROME K 2303 « **nettoyage des espaces urbains** » correspond au domaine des interventions techniques, en termes de propreté et environnement urbain. Elle intègre le métier d'agent de nettoyage de l'espace public urbain.

La fiche globalise les opérations de propreté et de salubrité des espaces publics extérieurs **et** de collecte des déchets de la collectivité, cette dernière n'étant pas assurée par l'agent de nettoyage de l'espace public urbain. La fiche ROME concerne aussi des agents de nettoyage qui réalisent la conduite d'engins motorisés, l'enlèvement de tags et graffitis, le désherbage, ... Or, le métier ici ciblé concerne des agents de nettoyage sans spécialités.

### 4) Cadres d'exercice les plus fréquents

---

#### A. Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs

L'agent de nettoyage de l'espace public urbain exerce principalement son activité au sein de collectivités locales urbaines (communautés urbaines, communautés d'agglomération, communauté de communes, communes, ...).

Il agit ainsi au sein de services employeurs de taille importante (variable selon la taille de la collectivité), qui se déclinent en petites équipes d'intervention terrain, avec un encadrement structuré.

Il peut aussi exercer sa fonction au sein de structures prestataires de service : sociétés de droit privé, structures d'insertion professionnelle telles que des régies de quartier, ...

#### B. Responsabilité et autonomie caractérisant les postes ciblés

L'agent de nettoyage de l'espace public urbain travaille sous la responsabilité d'un encadrement de proximité. Il est autonome dans le cadre des consignes précises qui lui sont données.

Il réalise sa mission seul ou en binôme pour ce qui concerne les opérations manuelles. Dès lors qu'il opère en coordonné avec un engin motorisé, il travaille en équipe.

En situation de travail en équipe, il peut agir sous la responsabilité d'un coordonnateur d'équipe lequel réalise lui-même les opérations avec ses coéquipiers.

L'agent de nettoyage de l'espace public urbain est en relation très régulière avec son encadrement auprès duquel il restitue des informations sur les opérations de nettoyage réalisées et aussi sur le repérage de pollutions, de dégradations, de dépôts sauvages au sein de l'espace urbain.

Il a conscience qu'une mauvaise qualité de nettoyage peut entraîner un mécontentement de la population et une dégradation de l'hygiène et de la salubrité.

## 5) Réglementation d'activités (le cas échéant)

Pour accéder à un poste de la fonction territoriale (cadre d'exercice très fréquent pour ce métier), il est demandé un extrait de casier judiciaire N°2.

Le bulletin n°2 comporte la plupart des condamnations pour crimes et délits, à l'exception notamment :

- des condamnations bénéficiant d'une réhabilitation judiciaire ou de plein droit,
- des condamnations prononcées à l'encontre des mineurs,
- des condamnations prononcées pour contraventions de police,
- des condamnations prononcées avec sursis, lorsque le délai d'épreuve a pris fin sans nouvelle décision ordonnant l'exécution de la totalité de la peine, sauf si a été prononcé un suivi socio-judiciaire ou une peine d'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou bénévole impliquant un contact habituel avec des mineurs d'une durée plus longue.

## RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DE COMPÉTENCES

### FAMILLE D'ACTIVITES n°1 : Nettoie manuellement l'espace public urbain et ramasse les détritrus avec un chariot de voirie

ACTIVITES et TACHES	COMPÉTENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES
<p>Ecoute des consignes fournies par son responsable de proximité</p> <p>Préparation de la mission en rassemblant le matériel requis : balai, pelle, chariot de voirie, souffleur, aspirateur, pince, boîte à seringues, raclette, ...et en s'équipant des EPI –Equipement de Protection Individuelle exigés ou recommandés par la collectivité</p> <p>Balayage des trottoirs, des caniveaux et de la chaussée, avec un balai à manche, un souffleur, un aspirateur</p> <p><b>Ou</b></p> <p>Lavage de certains espaces urbains (marchés, toilettes publiques,...), avec du petit matériel de lavage</p> <p>Mise en tas de détritrus puis ramassage avec une pelle pour les mettre dans le sac poubelle du chariot de voirie</p> <p>Réalisation de diverses opérations manuelles de nettoyage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désherbage manuel s'il y a peu d'invasion herbeuse</li> <li>- Remplacement des sacs des corbeilles de rue selon un plan défini par les services</li> <li>- Enlèvement d'affiches scotchées ou agrafées</li> <li>- .....</li> </ul> <p>Réponse aux demandes d'information faites par des usagers</p> <p>Echanges avec des usagers sur les actions de nettoyage et sur la propreté urbaine</p> <p>Restitution au responsable de proximité des opérations réalisées, des informations clés recueillies et des éventuels dysfonctionnements observés.</p>	<p>Repérer les éléments significatifs de la consigne : identification des lieux à nettoyer, objectifs propreté attendus, nature des déchets, temps impartis...</p> <p>Définir son parcours sur un plan de ville en fonction des itinéraires prescrits pour effectuer le balayage</p> <p>Analyser l'espace à nettoyer de façon globale : le degré de salissure, la nature des déchets, la nature du support, la fréquentation des lieux par les usagers, la météo, .... pour adapter le mode opératoire et repérer les priorités dans les actions à réaliser, et ce, en fonction des objectifs propreté de la collectivité</p> <p>Optimiser l'utilisation du matériel selon les interventions</p> <p>Choisir et utiliser des produits de nettoyage (désinfectants, sur odorants, ...) en respectant le dosage indiqué par le service, les principes d'hygiène et de sécurité et mesurer leur degré de nuisance par rapport à l'environnement (présence d'un canal, lac ou rivière, ou de la collecte des eaux pluviales)</p> <p>Identifier les déchets qui ne relèvent pas de la mission de nettoyage, les positionner dans les endroits adéquats pour faciliter leur enlèvement par d'autres agents de la collectivité et traiter les déchets à risques selon les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur</p> <p>Organiser son ouvrage afin de ne pas gêner les usagers du domaine public urbain en réalisant les opérations de nettoyage. Modifier au fur et à mesure son travail pour tenir compte du trafic piéton et véhicules roulants.</p> <p>En situation de risque, appliquer les mesures de prévention et de sauvegarde adaptées, recommandées par le service propreté de la collectivité et si besoin, alerter sa hiérarchie.</p> <p>Evaluer le degré de propreté après son intervention en fonction des objectifs propreté de la collectivité et des consignes spécifiques.</p> <p>Communiquer avec les usagers du domaine public si le besoin s'en fait sentir et contrôler ses propos et attitudes en situation de tension ou d'agression.</p> <p>Rendre compte à son responsable de son activité, du résultat réel par rapport à aux résultats attendus et faire remonter les informations de terrain et des propositions pour améliorer la qualité du service.</p>

## FAMILLE D'ACTIVITES n°2 : Balaie les détritrus en coordonné avec un engin motorisé

ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES
<p><i>La balayeuse est l'engin motorisé le plus couramment utilisé ; l'arroseuse-laveuse est un engin motorisé moins fréquemment utilisé. Le travail se réalise en équipe lorsque la balayeuse est utilisée. Dans le cas de l'utilisation de l'arroseuse-laveuse, l'agent de nettoyage agit seul en coordonné avec l'engin.</i></p> <p>Ecoute des consignes fournies par le responsable de proximité</p> <p>Préparation de la mission en rassemblant le matériel requis et en s'équipant des EPI – Equipements de Protection Individuelle</p> <p>En coordonné avec une balayeuse, balayage en équipe des trottoirs, des caniveaux et de la chaussée, avec un balai à manche ou un souffleur, <i>Ou le cas échéant,</i></p> <p>En coordonné avec une arroseuse-laveuse, balayage avec la rampe de lavage orientable</p> <p>Rapprochement des détritrus pour les rendre accessibles à la balayeuse</p> <p>Avancée du balayeur ou de l'équipe de balayeurs en coordonné avec la machine</p> <p>Recueil des propos des usagers de l'espace public urbain et/ou de leurs comportements</p> <p>Réponse aux demandes d'information faites par des usagers</p> <p>Restitution au responsable de proximité des opérations réalisées, des informations clés recueillies et des éventuels dysfonctionnements observés.</p>	<p>Compétences idem à l'activité n°1</p> <p>+</p> <p>Observer les opérations réalisées par la machine et le cas échéant, par ses coéquipiers, pour coordonner au mieux ses activités avec l'ensemble</p> <p>Communiquer avec le conducteur de l'engin motorisé pour optimiser les opérations de nettoyage et assurer la sécurité des agents et celle des usagers.</p> <p>Veiller au respect des règles de sécurité pour son intégrité, au regard des engins utilisés.</p>



### FAMILLE D'ACTIVITES n°3 : Repère des pollutions, des dépôts sauvages ou des dégradations de l'espace public urbain

ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES
Surveillance des espaces du domaine public urbain tout en réalisant des opérations de nettoyage	Observer les lieux, les équipements, les dégradations ou les pollutions en fonction des objectifs propreté définis par la collectivité
Transmission d'informations à la hiérarchie des observations du terrain	Mémoriser les observations faites tout en réalisant le nettoyage pour les transmettre ensuite avec précision
Formulation de propositions visant à améliorer la qualité de service	Communiquer avec sa hiérarchie en décrivant avec clarté et précision ce qui a été observé et le lieu précis des constats réalisés.  Discerner, parmi les observations faites, ce qui peut représenter un danger, un risque ou une forte nuisance pour les usagers afin d'alerter la hiérarchie dans les meilleurs délais  Proposer des idées pour améliorer la qualité du service propreté ou solutionner tel ou tel problème et en faire part à son responsable.

### FAMILLE D'ACTIVITES n°4 : Réalise des opérations occasionnelles au service de la gestion du cadre de vie urbain

ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES
Mise en œuvre, occasionnellement, d'une diversité d'opérations d'entretien ou liées à l'organisation de la collectivité telles que :  - Réalisation de missions de déneigement et de salage en période hivernale  - Participation au montage et démontage de bureaux de vote  - Mise en place de barrières (manifestations, sécurité, ...)  - Participation à des opérations urgentes, en renfort d'autres équipes, en cas d'incidents ou événements majeurs  - .....	Prendre en compte une diversité de consignes et en intégrer les éléments significatifs  S'adapter à différents contextes d'intervention : lieux, matériels, techniques, équipes, ...  Effectuer une diversité d'opérations en manipulant différents objets, éléments et outils  Œuvrer ponctuellement au sein d'une équipe nouvelle et éventuellement sous l'autorité d'un autre responsable  Agir avec réactivité tout en respectant les consignes de sécurité en vigueur  Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour assurer sa sécurité, celles des personnes présentes dans l'environnement et prévenir l'usure professionnelle et adopter les gestes et postures qui préviennent la fatigue et les accidents.